



Pascal Broulis
Conseiller d'Etat
Chef du Département des
finances et des relations
extérieures

Rue de la Paix 6
1014 Lausanne

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la
communication
Secrétariat général, service juridique
Palais fédéral Nord
3003 Berne

Lausanne, le 30 mars 2015

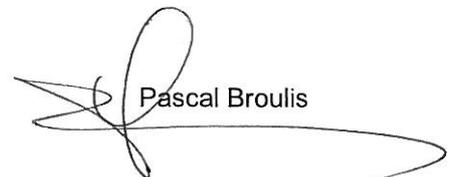
Audition concernant la révision totale de l'ordonnance sur les émoluments et indemnités à percevoir dans la procédure d'expropriation

Monsieur le Secrétaire général,

Votre courrier du 30 janvier 2015 nous invitant à prendre position sur le projet de révision cité en titre a retenu notre meilleure attention.

Après examen de votre dossier, nous avons l'avantage de vous informer que nous n'avons pas de remarque à formuler.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, nos salutations distinguées.


Pascal Broulis